



La Ville de Limoges cède
10 avenue du Président Vincent Auriol
un appartement de type T4
Secteur Ouest, quartier la Borie

DESCRIPTIF

Dans copropriété calme composée de 80 logements, située sur le secteur ouest de Limoges, entourée de nombreux espaces verts et, à proximité de toutes commodités (centre commercial, école, collège André Maurois, transports en commun, bibliothèque municipale de Cognac, centre culturel Jean le Bail, le campus universitaire de la Borie...), la Ville de Limoges cède un appartement de type 4 au 2^{ème} étage d'une superficie de 71 m² composé :

- - d'un salon d'une surface de 16 m² avec balcon,
- - de trois chambres (de 10 à 12 m², dont une attenante au salon, avec terrasse),
- - d'une cuisine de 9 m² avec cellier attenant,
- - d'une salle de bain.
-

Cave et place de stationnement privative.

Prix libre : **45 900 €** Tarification spécifique réservée aux primo-accédants : nous contacter pour tout renseignement. Frais de notaire en sus

Informations Loi ALUR : Copropriété composée de 251 lots.

Charges courantes relatives aux lots vendus (comprenant notamment eau, chauffage, entretien des communs, etc...) d'un montant de 195 € par mois (+ laprovision pour gros travaux de 42 € par mois)
Taxe Foncière de 707 € environ par an.

RENSEIGNEMENTS

Ville de Limoges, Direction de l'Action foncière et immobilière
Hôtel de Ville, 9, place Léon Bétouille, BP 3120, 87031 Limoges cedex 1
www.ville-limoges.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.

Contact : Sandra JARRY : 05 55 45 61 71/ Caroline DUPUY : 05 55 45 61 38
ou dafi@ville-limoges.fr